

**SOLIGNUM
SOLIGNUM EX-84
REVÊTEMENT À BASE D'EAU
POUR FILETS D'AQUACULTURE**

ININFLAMMABLE

**FONGICIDE ET ANTI-MOISSISURE
POUR USAGE INDUSTRIEL ET/OU COMMERCIAL**

**CONTRÔLE LA MOISSISURE ET PROTÈGE
CONTRE LES ALGUES ET AUTRES ORGANISMES AQUATIQUES**

GARANTIE

Cuivre présent sous forme d'oxyde de cuivre 22.4%
Contient du 1,2-dibromo-2,4-dicyanobutane à raison de 0,02% à titre d'agent de conservation

COMMERCIAL

No. D'HOMOLOGATION 27 153
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
Contenu Net 189.25 Litre

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

GARDER À L'ABRI DU GEL

Manufacturé par:
Peinture UCP Inc.
19500 Rte. Transcanadienne
Baie D'Urfé (Québec)
H9X 3S8
Tél : (514) 457-1512 Fax : (514) 457-0883

DANGER POISON

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LES DIRECTIVES POUR LES UTILISATEURS AVANT
D'UTILISER LE PRODUIT**

** Voir au verso pour précautions additionnelles

Lire l'avis à l'utilisateur. Si certains énoncés ne sont pas acceptables, Retourner le produit immédiatement dans son contenant d'origine, non ouvert.

MODE D'EMPLOI

POUR FILETS D'AQUACULTURE DE NYLON SEULEMENT

Le revêtement pour filets d'aquaculture à base d'eau de Solignum EX-84 est prêt à utiliser. Pour usage extérieur seulement. Un composé anti-salissure protège contre la moisissure, les algues et autres organismes marins lorsque submergé. Solignum EX-84 peut-être appliqué sur des filets de pêche, des bouées maritimes, des câbles d'attache ainsi que tout autre substrats submersibles.

- 1- La surface doit être propre et sèche avant l'application.
- 2- Mélanger le contenu avant chaque utilisation.
- 3- Appliquer généreusement au pinceau ou par trempage. Bien couvrir les bouts et les joints.
- 4- Si appliqué au pinceau, mettre deux couches
- 5- Répéter l'application sur les textiles tels que filets de nylon, câbles et cordes lorsque la moisissure apparaît.
- 6- Si appliqué par trempage, laisser le substrat au moins 15 minutes dans le produit.
- 7- Laisser sécher entre 6 et 8 heures entre chaque couches.
- 8- Laisser sécher un minimum de 72 heures avant d'utiliser l'équipement.
- 9- Nettoyer les outils d'application et les équipements de protection personnelle avec de l'eau lorsque terminé.
- 10- Ne pas appliquer à une température égale ou inférieure à 0 degré Celcius

POUVOIR COUVRANT : Approximatif selon le type d'application

PRÉCAUTIONS

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser un masque avec respirateur à cartouche durant la manipulation et l'application.

Protection personnelle résistante aux produits chimiques : gants, hottes, vêtements et visière en tout temps durant la manipulation et l'application. NE PAS ingérer ce produit. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Manipuler avec soin dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit. Bien se laver immédiatement après chaque quart de travail. Se laver les mains et le visage avant de boire, manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas nettoyer les vêtements protecteurs souillés avec ceux domestiques. Laver les vêtements protecteurs souillés avec détergents et eau chaude avant de les porter à nouveau.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient des distillats pétroliers qui sont modérément à fortement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant l'application et le nettoyage des équipements ou l'élimination des déchets.

Ne pas laisser aucune poussières ou morceaux de peinture générés par l'enlèvement de la peinture contaminer l'eau.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES : Ininflammable (Produit à base d'eau)

PREMIERS SOINS

Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats pétroliers. Ne pas faire vomir.

ENTREPOSAGE : Craint le gel

ÉLIMINATION

Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))